

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00724

Numéro SIREN : 820 595 478

Nom ou dénomination : 3P PROJET

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt 4744

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/06/2018

Numéro de dépôt : 2018/4744

Déposant :

Nom/dénomination : 3P PROJET

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 820 595 478

N° gestion : 2016 B 00724

Bilan et Compte de Résultat

3P PROJET

BILAN ACTIF

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/06/2016 au 31/12/2017 (19 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations	3 545 634		3 545 634	99,27		
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	3 545 634		3 545 634	99,27		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	26 251		26 251	0,73		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	26 251		26 251	0,73		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 571 885		3 571 885	100,00		

3P PROJET

BILAN PASSIF

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (19 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 3 242 882)	3 242 882	90,79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	268 047	7,50
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	3 510 929	98,29
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	51 208	1,43
. Découverts, concours bancaires	95	0,00
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	171	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 483	0,27
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	60 956	1,71
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	3 571 885	100,00

3P PROJET

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				du 01/06/2016 au 31/12/2017		du Néant		Variation		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets										
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)										
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges			31 138				31 138	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			31 138				31 138	N/S		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-31 138				-31 138	N/S		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			302 452				302 452	N/S		
Total des produits financiers (V)			302 452				302 452	N/S		
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			3 267				3 267	N/S		
Total des charges financières (VI)			3 267				3 267	N/S		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			299 185				299 185	N/S		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			268 047				268 047	N/S		

3P PROJET

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/06/2016 au 31/12/2017		du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X) Total des Produits (I+III+V+VII) Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) RÉSULTAT NET	302 452 34 405 268 047 <i>Bénéfice</i>			302 452 34 405 268 047	N/S N/S N/S
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier					

Annexe**3P PROJET****ANNEXE**

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 3 571 885,27 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 268 046,97 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 19 mois, recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

3P PROJET**SOMMAIRE**

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Liste des filiales et participations

3P PROJET**ANNEXE**

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - début d'activité de la société le 30/05/2016,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Le 10/11/2016, la société 3P PROJET est devenue propriétaire de 4 715 actions de la société IM PROJET pour une valeur de 3 545 634 euros :

- Apport de 4 312 actions de IM PROJET par P REGIS, P MENUET GUILBAUD et P A MATHERET à 3P PROJET pour une valeur de 3 242 582 euros.
- Cession par JB DUBOIS de 403 actions de IM PROJET à 3P PROJET pour une valeur de 303 052 euros.

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			3 545 634
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			3 545 634
TOTAL GENERAL			3 545 634

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence			3 545 634	3 545 634
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			3 545 634	3 545 634
TOTAL GENERAL			3 545 634	3 545 634

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	95	95		
- plus d'un an	51 208	44 537	6 671	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 483	9 483		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	171	171		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	60 956	54 286	6 671	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	248 880			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES TABLEAUX

6.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations		3 565 634	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit		171	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation		302 452	
Autres produits financiers			
Charges financières		205	

3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	182
Emprunts et dettes financières divers	171
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 404
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	7 757

7.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	3 242 882	1,00
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	3 242 882	1,00

Commentaires:

Le 17/05/2016, souscription de 300 actions en numéraire pour 300 euros.

Le 10/11/2016, augmentation du capital social de 3 242 582 euros par apports de 4 312 actions de la société IM PROJET et création de 3 242 582 actions nouvelles de 1 euros valeur nominale.

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Prêt BP : nantissement de 403 actions de IM PROJET capital restant au 31/12/17	51 121
TOTAL	51 121



3P PROJET

ANNEXE

Période du 01/06/2016 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SAS IM PROJET	192 660	2 555 708	48,95	3 545 634	3 545 634			22 005 638	1 785 075	302 452
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

3P PROJET

SAS au capital de 3 242 882 €

**6 Porte du Grand Lyon
01700 NEYRON**

R.C.S. BOURG EN BRESSE 820.595.478.

EXERCICE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Cabinet BOREL & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
17 Rue L. Guérin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3P PROJET** relatifs à l'exercice de 19 mois clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 10 Juin 2016 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Eu égard à son activité de holding, l'entreprise détient les participations dont la liste figure en annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'entreprise, nous nous sommes assurés de la correcte évaluation de ces titres selon les principes comptables en vigueur, tels qu'ils sont rappelés dans l'annexe comptable.

.../...

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le Rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

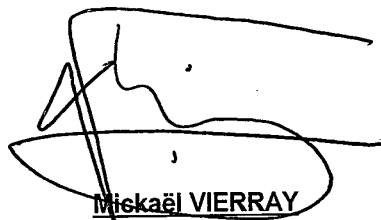
.../...

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 23 Avril 2018

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES



Mickaël VIERRAY

3P PROJET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 3 242 882 EUROS
SIEGE SOCIAL : NEYRON (01700)
6, PORTE DU GRAND LYON
VILLAGE D'ACTIVITES 2001

820 595 478 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et de ses perspectives d'avenir. A cette occasion, les comptes dudit exercice seront soumis à votre approbation.

Les convocations à la présente assemblée vous ont été adressées dans les formes et délais prévus par les statuts de la société et tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires vous ont été communiqués ou tenus à votre disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

Il est tout d'abord rappelé que la société a été constituée par acte sous seing privé en date à NEYRON du 27 mai 2016, et qu'elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés BOURG EN BRESSE le 30 mai 2016.

L'activité et les résultats de la société au cours de ce premier exercice social, d'une durée exceptionnelle de 19 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires nul.

En l'absence d'autres produits d'exploitation et les charges d'exploitation s'élevant à 31 138 euros, le résultat d'exploitation est déficitaire de 31 138 euros.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élève à 302 452 euros, et comprend uniquement des produits de participations.

Le total des charges financières s'élève à 3 267 euros, et comprend uniquement des intérêts et charges assimilées versés au titre des dettes et emprunts.

Compte tenu du résultat financier, bénéficiaire de 299 185 euros, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 268 047 euros.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

Compte tenu du résultat exceptionnel, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 268 046,97 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 3 545 634 euros.

Le total de l'actif circulant s'élève à 26 251 euros, comprenant uniquement des disponibilités.

Les acquisitions auxquelles il a été procédé au cours de cet exercice représentent un investissement de 3 545 634 euros.

Il n'y a pas eu de cessions d'immobilisations pendant l'exercice.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 3 510 929 euros et se décomposent comme suit :

	Exercice 31/12/2017
Capital social	3 242 882
Résultat de l'exercice	268 047
Capitaux propres	3 510 929

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la société s'élevait à 3 571 885 euros.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Pour satisfaire aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce nous vous précisons qu'au 31 décembre 2017 nous restions devoir à nos fournisseurs une somme globale de 2 078,40 euros, dont 0 euros à échéance au 31 janvier 2018, 0 euros à échéance au 28 février 2018, 0 euros à échéance au 31 mars 2018, et 2 078,40 euros au-delà.

	Article D.441-1-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441-1-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		1										
Montant total des factures concernées H.T.					2078,40							
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice	%	%	%	%	7 %	%						
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice							%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	2											
Montant total des factures exclues	7 404,60											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - Art. L411-6 ou L443-1 C.com.)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : 0 à 60 jours ☒ Délais légaux : 20 à 60 jours						☐ Délais contractuels : 0 à 60 jours ☒ Délais légaux : 30 jours					

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (Article 223 quater du CGI)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il vous est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet de notre société ne nécessite pas d'activité particulière en matière de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations et de contrôle

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance que notre société a pris une participation de 48,95 % dans la société IM PROJET, société par actions simplifiée au capital de 192 660 euros, ayant son siège social à NEYRON (01700) 6, porte du Grand Lyon, Village d'Activités 2001, immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de BOURG EN BRESSE sous le numéro 352 386 148.

Activité des filiales et participations

Nous vous informons de l'activité et des résultats de notre filiale, la société IM PROJET, ayant pour objet toutes activités liées aux techniques, méthodes et outils de management de projet, dont nous détenions 48,95 % du capital au 31 décembre 2017, a dégagé au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, un chiffre d'affaires hors taxes de 22 005 638,43 euros, et enregistré un résultat net comptable de 1 785 074,74 euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE

Evénements significatifs

D'une assemblée générale en date du 2 décembre 2016, il résulte que le capital social a été augmenté, par voie d'apports de titres, d'une somme de 3 242 582 euros, pour le porter de 300 euros à 3 242 882 euros, par création de 3 242 582 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Modifications statutaires

A l'issue de l'assemblée générale du 2 décembre 2016, l'article 6 des statuts a été modifié.

Aucune autre modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES

Nous nous efforçons d'accroître notre volume d'activité, afin de dégager des résultats satisfaisants à la clôture de l'exercice actuellement en cours.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 268 046,97 euros, comme suit :

- | | |
|---|------------------|
| - 5 % à la réserve légale..... | 13 402,35 euros |
| - Le solde au poste Autres réserves | 254 644,62 euros |

REPRISE DES ACTES ET ENGAGEMENTS

Conformément aux dispositions de l'article 32 des statuts, il vous est demandé de bien vouloir approuver les actes et engagements souscrits par les dirigeants, pour le compte de la société, avant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette approbation entraînera de plein droit reprise par la société desdits actes et engagements, sous réserve que ceux-ci se rapportent à l'objet social.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

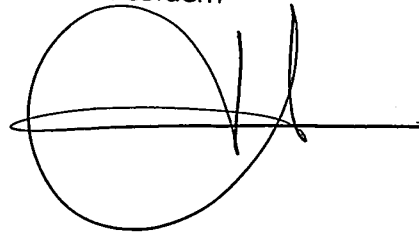
Il vous sera également donné lecture du rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

RESOLUTIONS PROPOSEES

Vous trouverez en annexe du présent rapport, outre le tableau des filiales et participations, le texte des résolutions qui vous sont soumises.

Par avance, votre Président et vos Directeurs Généraux vous remercient de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pendant l'exercice écoulé.

Le Président



3P PROJET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 3 242 882 EUROS
SIEGE SOCIAL : NEYRON (01700)
6, PORTE DU GRAND LYON
VILLAGE D'ACTIVITES 2001

820 595 478 RCS BOURG EN BRESSE

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 24 MAI 2018**

Exercice clos le 31 décembre 2017

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 268 046,97 euros, comme suit :

- 5 % à la réserve légale..... 13 402,35 euros
- Le solde au poste Autres réserves 254 644,62 euros

Certifié conforme

Le Président

